

Procuration pour l'assemblée générale ordinaire du 9 février 2021

Je, soussigné

donne pouvoir à

pour le vote de l'ensemble des résolutions qui seront présentées lors de l'assemblée générale ordinaire du club Suresnes Escalade le mardi 9 février 2021, ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Vous pouvez signer ce document en cliquant sur la plume de stylo dans la barre d'outils d'Adobe Acrobat Reader. En cas d'impossibilité l'envoi de ce pouvoir depuis le mail que vous avez renseigné lors de votre inscription à Suresnes Escalade tiendra lieu de signature.

Date : / / 2021

Signature :